

ÉCHO

DES PAROISSES
de SAINT-LOUIS des CARMES
de BREST "intra-muros"

Chers paroissiens,

Le premier Echo des ruines qui veulent revivre a pris son vol. Fin mai-début juin, il s'est mis à votre recherche. Il vous est arrivé, à tous, je l'espère.

Vous vous en doutez, ce n'était pas sans appréhension que je me décidais à cet essai de reprise de contact avec vous; ce n'était pas non plus sans confiance, vous vous en doutez aussi.

Au reçu de ce modeste Echo, vous avez bien voulu dire votre joie, vous les prêtres jadis appliqués au ministère des âmes et engagés dans les œuvres à Saint-Louis ou aux Carmes. Et comment cela n'aurait-il pas été? Vous avez trop donné votre cœur à ces paroisses pour le reprendre jamais. Vous êtes trop désireux de renouveau dans ces ruines pour que toute tentative, quelque chétive qu'elle puisse être, de reprise de vie, ne vous jette à la joie, et ne vous porte à applaudir du geste et de la voix.

Vous avez bien voulu dire votre joie, vous aussi paroissiens de jadis, aujourd'hui dispersés, aujourd'hui par la force des événements paroissiens de parois-
d'accueil, aujourd'hui néanmoins toujours bons paroissiens de vos vieilles paroisses, à l'esprit paroissial toujours vif, et à la hâte de revenir toujours grande.

De Brest et alentours, en masse; de Quimper, de Quimperlé, de Lesneven, de Landerneau, de Morlaix, de Carantec, de Portsall, de Plougonvelin..., en nombre; de plus loin : du Loir-et-Cher, de Versailles, de Paris...; de très loin, du Maroc, de l'Indochine, vos mots sont venus, des mots de joie et d'encouragement.

A vous tous, merci, très vivement.

Des bonnes volontés se manifestent aussi, et se proposent d'aider à la vie intime de l'Echo, d'aider à en faire en vérité l'Echo de l'âme toujours jeune et adaptée aux présentes circonstances des vieilles paroisses, et d'aider à sa vie matérielle, chose point petite en un temps de restriction et de dénuement ici-même particulièrement sensible.

A toutes ces bonnes volontés, j'applaudis. De leurs généreux efforts, qui, pour discrets qu'ils soient, ne comptent pas moins, je les remercie de tout cœur.

L'Echo s'organise donc. Les démar-

Le Pardon de Saint-Louis

Il eut lieu, comme annoncé, le dimanche dans l'Octave de l'Ascension. Il devait avoir lieu en ce dimanche, les raisons valables en 1939 pour le choix de cette date restant valables pour 1946.

Il se tint, comme prévu, au quartier de l'Harteloire, au bout de ce rude escalier, dans cette baraque-chapelle posée entre les hauts murs remis d'aplomb, à l'emplacement connu de l'ex-chapelle du patronage.

Il se déroula, selon le programme fixé, sans heurt, sans précipitation, sans à-coup, d'un point à l'autre.

N' imaginez point les vastes décors fleuris, ni les incandescences, ni les

ches pour la rédaction, pour la composition, pour l'expédition, aboutissent. En nombre, vous avez déjà bien voulu, chers paroissiens, vous abonner. Il importe que le nombre des abonnements augmente. Vous en ferez votre affaire. Vous parlerez de L'Echo, vous le répandrez autour de vous, vous lui obtiendrez des abonnés, vous donnerez à la rédaction, 11, rue de l'Harteloire, à Brest, les adresses que vous savez, que nous ne savons pas, que nous ne pouvons connaître que par vous.

Vous donnerez aussi, chers paroissiens, à votre Echo, quelques nouvelles de vous-mêmes et des familles de Saint-Louis ou des Carmes qui peuvent se trouver auprès de vous et, comme vous, encore retenues dans quelque lointain lieu de refuge. L'Echo serait particulièrement heureux de transmettre d'un point à l'autre de votre actuelle zone de dispersion les événements qui apportent de la joie à vos foyers, et, si quelque douleur vient attrister ces foyers, L'Echo serait désireux d'y pouvoir prendre sa part.

Echo des joies et des peines des familles proches, Echo des joies et des peines des familles lointaines, tel veut être votre Echo, tel vous l'aideriez à être, chers paroissiens, dans votre juste fidélité à l'esprit de la grande famille paroissiale.

Abbé R. LE GALL,
délégué de l'Administration diocésaine.

grandioses harmonies. Chez nous, il n'est de vaste que le sol alentour en déblaiement, il n'est de grandiose que l'incandescence que veut bien nous verser le soleil, ou que le déchainement de l'ouragan nous courant dessus tout droit depuis le large.

Ne vous arrêtez tout de même pas de regarder, d'entendre, d'admirer même, et notre décor de pardon, et nos lumières, et nos mélodies, et notre foule de pardonneurs. Des fées s'entendent à transformer les ruines en sites ravissants; de vieilles choses au rebut rendent à nouveau soudain excellent service; des bouts de bougie donnent des mers de flammes; des voix peuvent encore s'élever vibrantes dans le silence d'un désert; et le désert même peut s'animer, se remplir de la foule des humains accourus.

Et tel fut notre pardon de Saint-Louis en l'an 46, un vrai pardon de chez nous, du chez nous d'hier, du chez nous d'aujourd'hui, un vrai pardon tel qu'en souhaitent des croyants, un vrai pardon de piété, de grâces, de vie, de joie.

M. l'abbé Joël Bellec mena le Triduum préparatoire de main, on peut le dire, et, pourquoi ne pas le dire, de voix et de science de maître. Un auditoire peu nombreux, une centaine d'auditeurs seulement; un auditoire choisi, recueilli, appliqué.

« Le silence, grand maître de vérité », Dieu, « le silence qu'on n'entend que dans le silence du moi », les « rêves trop grands pour notre carrure qui pèsent sur nos épaules », l'« Aventure la plus prodigieuse », « le regret d'être seulement, la joie d'être à plein ce que nous sommes », et c'est le christianisme qui se découvrait à nouveau, et qui laissait voir un peu plus clairement ses grandeurs et aussi ses exigences aux dirigeants de l'Armor accourus là avec quelques-uns de leurs jeunes, aux jeunes filles demeurées fidèles, aux pères et aux mères de famille du voisinage, empressés les uns et les autres à souper leurs richesses, à faire le point de leurs fidélités, à réadapter au moment leurs résolutions.

**

Le dimanche, la messe de communion ne pouvait être qu'une messe de communion générale fort belle. Le Triduum, le cadre, la décoration venue du goût exquis de Sœur Georges et de ses aides, tout y préparait.

A 9 h. 30, à la grand'messe, M. le Supérieur du Collège officiait. Les portes et les fenêtres qui s'ouvrent, quelle possibilité de places plus nombreuses ! Et quelle joie de n'avoir pas à étouffer dans une atmosphère surchauffée, ou dans une enceinte surchargée !

Saint-Louis, vraiment, était accouru. Avec cœur et âme, le même cœur et la même âme, la paroisse chantait son saint patron et son Dieu.

A M. Joël Bellec encore revenait de tracer le panégyrique du saint. Il le fit dans le silence que crée l'éloquence et dans l'émotion que suscitent les nobles causes.

L'office continuait parmi les mélodies pieuses de la chorale et de la foule délicatement soutenues à l'harmonium par Sœur Génola. Il s'achevait, trop vite au souhait des pardonners.

**

Commandé auprès de la Sainte Vierge, de saint Louis, des saintes victimes des bombardements et du siège de Brest, le beau temps lui-même était de la fête. Aubaine appréciable et appréciée ! La fête de l'après-midi n'était pas à l'eau !

Voici en cette après-midi, en plein air évidemment, dans la vaste cour du patronage, le rassemblement paroissial. Il s'agit bien de rassemblement, car la foule est grande, elle s'est rassemblée de loin, de près, on ne sait comment, mais c'est fait.

Vite, un bouquet de fleurs ! Comment résister à des fleuristes si souriantes ?

Et vite, un rapide tour d'horizon. Les ruines là-bas, sans doute, vers Blanqui, Duguesclin, les Casemates et les fraîches maisons préfabriquées coquettement assises plateau du Bouguen et de la Digue ? Le regard ne va pas si loin. Il y a tout autour de la cour des stands, des pavillons, des réclames qui attirent, qui fascinent.

« Jeunesse Féminine, Jeunesse Mariale, Chorale ». Je lis. Des demoiselles sont là qui expliquent.

« Echo des paroisses de Saint-Louis, des Carmes, de Brest intra-muros ». Oui, et Mme Le Bail a le sourire.

« Le War Relief Office ». Qu'est-ce que ça peut bien être ? Mlle Bastit rassure : dons de nos amis catholiques d'Amérique.

« Joie et santé des jeunes brestoises », colonie de vacances de Tibidy, avec des photos à faire rêver aux plus joyeuses vacances ; et, tout auprès, une voyante extra-lucide venue en droite ligne de Sainte-Anne, et, faisant face, le stand très moderne-style où les grandes élèves de Sainte-Anne font gagner à tous les coups, et le puits aux profondeurs mystérieuses.

« Les jardins ouvriers ». C'est court, mais c'est net, et M. Le Gall, le souriant président de l'œuvre, a tôt fait de mettre au courant.

« L'Armor », foot-ball, athlétisme, gymnastique, clique, colonie de vacances. Les banderoles, les grands dessins, les innombrables photos aguichent, et aussi ces anneaux là-bas, et cette confiserie, et ce bar aux bouteilles rutilantes, et ces fléchettes qui permettent de résoudre la crise du tabac.

**

Il faut dire : les œuvres reprises à Saint-Louis ont tenu à se présenter à la paroisse, mais les paroissiens ont tenu aussi à surcharger de bonnes et utiles choses les stands des œuvres, et l'on ne sait de qui la joie peut être la plus grande, ou des œuvres, ou des bienfaiteurs et bienfaitrices de ces œuvres.

Mmes Le Bail, Peslin, Le Roux-Déthieux, Kessler, Sœur Saint-Edouard et les religieuses et les élèves de Sainte-Anne que la bonne Mère Supérieure a groupées autour d'elle ; Mère Renée-Madeleine et Mlle Bastit ; Mlle Jaouen, Mingant, Bihanéis, Runavot, Saliou, Mignon, Lirzin, Abgrall, et tout le jeune essaim butinant avec elles ; M. R. Le Gall, et MM. Emile Le Gall, Laouénan, Devé, Euzen, Le Bris, Ropars, Gourvennec, Le Bras, Roussain, et leurs bouillants suivants, ne sont pas sans grand mérite.

Ne sont pas non plus sans avoir droit à des remerciements particuliers les maisons et familles Chupin, Cadoret, Lamarre, Kaigre, Tourmen, Lidou, Péran, Chardonnet, L'Herron, Coat, Doriac, Audren, Mère Supérieure de l'Ecole Ste-Anne, Mère Marie du Collège Saint-Louis, Marfile, Kessler, Branellec, Pronost, Héliers, Philippot, Le Hir, Piclet, Jézéquel, Gauvard, Balcon, Collet, Société Générale, Saluden, Housset, Pochard, Le Gall Philippe, Nogue, Hesteaux, Andrieux Mazurié, Le Lann, Le Guen de Kerneizon, Le Goaziou, Désert, Le Vessel, « A Noël », Dumoustier, Derrien, Pelleau, Bernard, Gilbert-Tribucien, Prigent, Bihanéis, Miliari, Lirzin, Le Bras, Cariou Causeur, Rivière, « Priminime », « La Civette »...

Ne peuvent être oubliés non plus les donateurs anonymes, qui ont pris eux aussi à la fête une part grande ou petite également estimable ; ni d'ailleurs ce tout petit tendant avec un délicieux sourire cette enveloppe dont sa mère seule sans doute savait le contenu ; ni ces petits à peine plus grands égayant la foule de leur cocasse corso fleuri ; ni ces élèves de Sainte-Anne ajoutant aux divertissements par leurs ballets, leurs danses mimées, leurs délicieuses mélodies ; ni le chœur des jeunes filles de Mlle Laurence Dufresne nous promenant, avec leurs jolies danses bretonnes, chez nous, d'un stand à l'autre, à la plus grande joie des dames, demoiselles et messieurs affairés, les pauvres ! à des listes d'adresses, à des roues qui tournent, à des anneaux qui voltigent, à des rafraîchissements qui ne rafraîchissent guère, à des sucreries qui fondent, à ce chocolat qui parfume, à ces « War Relief » dont les bras se chargent à n'en pouvoir plus...

**

A 17 h. 30, les joyeuses rencontres, les rires, le brouhaha cessaient. La foule paroissiale se massait dans la chapelle, dans les couloirs voisins, où elle pouvait trouver une petite place. Les vêpres étaient chantées, en vérité, et non fredonnées ; à la grande surprise, c'est sûr, des ruines environnantes, qui depuis longtemps n'en avaient pas tant ouï ; à la grande joie aussi, l'on n'en peut douter, de saint Louis, le saint Patron ; à la plus grande satisfaction, on peut l'espérer, du bon Dieu lui-même. M. le chanoine Barvet, curé de Saint-Martin, archiprêtre de Brest, accouru avec les délégués des paroisses voisines et MM. les professeurs du Collège, donnait à la foule agenouillée la bénédiction du Saint-Sacrement.

Une dernière recommandation des paroissiens présents ou absents, des vivants et des défunts, au Saint Patron. Et c'était le vieux cantique à saint Louis. C'était le magistral Final déchainé par M. l'abbé Yves Bellec. C'était la sortie, l'au-revoir, la dispersion, au cœur d'un chacun la joie de s'être trouvé à ce rassemblement paroissial, et la confiance accrue dans le rassemblement de tous, un jour pas trop lointain, dans leurs maisons rebâties, auprès de leur église reconstruite.

SAINT-LOUIS le Preux loyal et bon

Nous le voyons ordinairement, le roi-justicier, comme dans nos livres d'Histoire de France, sous les hautes branches de son chêne de Vincennes. « Il est facile, disait saint Louis, de trouver dans mon royaume de bons maçons, de bons forgerons ou charpentiers, mais de bons justiciers, non pas : il n'y a que très peu de gens qui aiment la justice ! »

Il reste vrai de nos jours encore que les injustices sont nombreuses : il y a celles que nous subissons, qui nous révoltent et nous font souffrir (et il faut agir, se grouper pour les supprimer). Il y a aussi celles que nous commettons, petites ou grandes, et qui, innocemment parfois, se glissent dans la trame de la vie courante sous le couvert de quelques formules pratiques comme : « Si on ne faisait que ce qui est permis... » ou : « Je m'arrange, je me débrouille », petites phrases qui assez souvent cachent des combinaisons d'une justice douteuse.

Et qu'on ne dise pas pour s'excuser : « Tout le monde fait cela ! » ! d'abord parce qu'une pareille formule n'a jamais fondé aucun droit ; ensuite parce qu'il n'est pas vrai que tout le monde « fait cela » : le travail consciencieux, l'amour de la besogne bien faite, le respect du droit d'autrui sont encore dans les habitudes de bien des Français, ouvriers,

patrons ou commerçants. Tel cet artisan de chez nous, un tourneur sur bois, qui vendait quatre vingts francs un objet fabriqué par lui et dont il savait parfaitement bien que le commerçant de la ville voisine demandait deux cents francs ! Seulement les faits de ce genre ne trouvent pas place dans les journaux et ils passent inaperçus.

Joinville, le chroniqueur de saint Louis, raconte la piquante histoire de Philippe de Nemours annonçant au roi, comme une bonne affaire, qu'il avait trouvé le moyen de rogner dix mille livres sur les cinq cent mille qui étaient dues en rançon aux Sarrazins. Saint Louis en prit une vive colère et exigea que la différence fût aussitôt versée et que la justice fût respectée. A chacun sont dû, même à la guerre !

Et saint Louis était plein de cœur et de charité. D'ailleurs la justice est sœur de la charité : aimer son prochain, c'est d'abord reconnaître ses droits. On l'a vu souvent laver et baiser les pieds des pauvres qu'il avait reçus à sa table, servir lui-même les malades des Hôtels-Dieu, soigner les lépreux, et une des fresques qui décorent la Sainte-Chapelle le peint, couronné en tête, agenouillé et donnant à manger à un lépreux.

C'est que, pour lui, aimer le prochain ce n'est pas seulement ressentir quelques bons sentiments passagers de pitié ou de sympathie qui inspirent à l'occasion quelques paroles de condoléance ou font jeter une aumône à un misérable. Aimer le prochain, c'est se mettre à la place des autres pour mesurer leur tâche ou leurs ennuis, afin de les soulager ou tout au moins de les comprendre ; c'est élargir son cœur pour y faire une place aux détresses des autres et prendre sa part de leurs tristesses comme de leurs joies.

La charité, c'est la goutte d'huile dans les rouages : elle adoucit les frottements, empêche la machine de grincer, de craquer.

« Une âme croyante et fraternelle, écrivait Bazin, est toujours l'infirmière de quelques autres. » Que de petites ou même de grandes plaies nous pouvons soigner autour de nous, actuellement surtout, par un menu service, une aumône discrète, un conseil d'ami, une demande de secours ou de travail pour un malheureux qui ne peut plus gagner son pain !

Un monde sans charité est un monde sans soleil et sans âme. Il ne nous appartient pas à tous de faire briller parmi les hommes une charité aussi éclatante que celle d'un saint Louis ou d'un Ozanam ; mais, si nous ne pouvons pas être une étoile au firmament, soyons du moins une lampe dans la maison, lumière de charité bien humble et discrète sans doute, mais réconfortante et douce !

Extrait du Panégyrique de saint Louis,
par M. Joël BELLEC.

Durant les vacances, un seul numéro de L'ECHO, le 15 août.

NOS COMMUNIANTS

Qui à Saint-Martin, qui à Saint-Michel, qui a telle église plus lointaine, ils ont fait leur communion.

Avec leurs brassards frangés, leurs voiles blancs, ils sont revenus allègres, souriants.

Nous les avons vu passer par nos rues. Nous avons vu passer la joie.

La joie, chers enfants, quel joyau ! Sans la joie, de quoi ne serait-on pas capable ? Pour la joie, que ne donnerait-on pas ?

Il n'est de joie que de Dieu. Dieu est l'Océan de la joie.

« Je vous ai dit ces choses, afin que ma joie demeure en vous et que votre joie soit pleine. »

Le beau jour de la communion s'éloigne ; les choses dites par Dieu ne doivent pas s'éloigner, s'estomper. Tenez à ces choses, et la joie divine sera votre joie quotidienne.

« Je te fais assavoir que n'est nulle joie si d'amour ne vient. Entends de bon amour. » Le bon Gerson le disait dans son Dialogue de cœur seulet et cœur mondain. Il avait raison, le bon Gerson.

Aimez, chers communiants, aimez votre Dieu, aimez vos parents, aimez vos maîtres, aimez votre prochain, et la joie, la joie très douce, vous la goûterez toujours, et vous la répandrez sur tous les vôtres, en plénitude.

Notre Fête-Dieu

Rien de tel que des ruines pour une Fête-Dieu ! Rien de tel que l'écrasement de ce que l'on avait et qui faisait écran au regard, pour s'élever aux réalités qui défient tous les écrasements !

Rien de tel que le vide de la terre pour reprendre contact avec la merveille de l'Hostie !

L'Hostie a paru au-dessus de nos ruines. Elle a eu ses beaux reposoirs au Collège, à Sainte-Anne.

Sa bénédiction s'est étendue par delà les baraques et le clocher et les arbres mutilés vers les quartiers, les rues, les maisons là-bas.

L'émotion était grande dans la foule agenouillée, et dans la foule lointaine en union de foi et d'espérance avec la foule accourue-là.

VIE FAMILIALE

Les petits sont venus.

Le foyer chante, et chantent le cœur du père, le cœur de la mère, le cœur des enfants.

Les petits ont grandi.

Ils se sont essayés à voler de leurs propres ailes, au gré de leurs seules préférences.

Le dimanche, les grèves retentissent de courses folles, et les vallées sont pleines d'échos joyeux.

Au foyer, la flamme s'est éteinte, le chant s'est tu. Le père et la mère ont perdu leurs petits...

FELICITATIONS

ET VŒUX DE BONHEUR

« L'ECHO » est heureux d'offrir ses vi-

ves félicitations et ses vœux de bonheur à :

Mlle Marie Bihanés, qui a épousé M. Yves Berder, à Saint-Michel ;

Mlle Eliane Augès, qui a épousé M. Jean Milin, à Saint-Marc ;

Mlle Anne Madec, qui a épousé M. François Bernicot, à Lambézellec.

VIE PAROISSIALE

Elle devrait éclater le dimanche, en ce rassemblement fraternel de tous ceux qui sentent le besoin d'appuyer la faiblesse de leur bonne volonté sur le Christ et de traduire par un geste palpable leur volonté d'union et de solidarité avec tous leurs frères.

« Elle était pour les premiers chrétiens, notre messe du dimanche, un rendez-vous fraternel, une reprise de contact des uns avec les autres, la mise en commun des espoirs, des résolutions, des prières, voire même des ressources, car cette quête, devenue fastidieuse et, pour certains, scandaleuse, n'était au début que la collecte du superflu de chacun au profit des plus pauvres, des moins avantagés, des vieillards et des malades : un beau geste de solidarité communautaire. »

Les camps de la mort lente ou rapide ont connu les messes communautaires, où chacun s'efforçait d'être membre dans le Corps et de mêler sa voix et son geste à la voix et au geste de tous ses frères. La voix de l'Épouse n'était point là mourante ; elle était là vivante, comme il se devait.

La voix de l'Épouse se doit d'être toujours vivante. A chacun d'y aider, de ne point s'amuser à se séparer d'avantage du Corps, de ne point se plaire à faire bande à part, quelque choisie et estimable que soit la bande.

VIE SOCIALE

Cela vient de se passer dans une entreprise il y a peu de temps prospère, aujourd'hui sur son déclin. Il faut licencier du personnel. Le chômage pour plusieurs, gros et légitime émoi !

Une employée est là. Elle tient un poste de confiance. Elle a l'estime générale. Elle ne sera pas licenciée.

— Pardon, dit-elle, je suis moins ancienne qu'une telle que vous allez renvoyer. S'il y a des renvois, je dois en être. »

Et elle en a été.

Une « poire » ? Non point, une héroïque employée.

« Les chrétiens, ils ne sont pas meilleurs que les autres. » Et cette employée qui se jette elle-même à la misère pour qu'une compagne ne soit pas à cette misère ?

Et le fait de cette chrétienne qui, par amour du Christ et de ses sœurs, se sacrifie ?

Bravo, vaillante chrétienne ! Bravo, vraie sœur ouvrière ! Parmi les injustices, les passe-droits, les pots de vin, les écrasements et les mépris de l'heure, vous êtes le monde meilleur.

Votre geste ne peut pas ne pas être remarqué.

Votre geste ne peut pas non plus ne point inciter tous ceux qui en ont la possibilité, à créer des postes, des emplois nouveaux, pour que ne reste dans la misère imméritée aucune de ces chômeuses par nécessité au rang desquelles vous vous êtes mise si bravement.

RECONSTRUCTION

Stade de l'Armoricaïne

Aplani, charnu, hersé, roulé, ensemencé, le terrain retrouve un peu son aspect d'avant-guerre.

Une baraque s'édifie. Elle servira de logement provisoire du gardien, de vestiaire, de dépôt de matériel d'athlétisme.

Un projet de clôture mûrit, un projet tout au moins d'embryon de clôture, les ressources ne permettant pas mieux.

Les difficultés ne cessent de surgir. L'Armor espère quand même, et elle se prépare avec une grande confiance à la saison prochaine.

Baraque-Chapelle du Bouguen

Le Bouguen a changé d'aspect, avec le nivellement de la prison, des remparts, des douves, de la Digue, avec ses centaines de maisons préfabriquées et de baraques suisses.

Des milliers d'habitants sont installés ou vont s'installer là-haut.

Le Bouguen, c'est toute une cité nouvelle, très vivante.

Cette cité aura-t-elle, n'aura-t-elle pas, avec ses installations générales, ses écoles, ses halles, ses salles communes, sa baraque-chapelle?

Les démarches entreprises depuis des mois auprès des autorités de la ville et de la Reconstruction, et prises en bonne considération, devraient aboutir sans trop tarder.

Avec la population du Bouguen, nous le souhaitons vivement.

Consigne du Mois

Elle est de S. S. Pie XII lui-même :

« Nous éprouvons une immense douleur à voir la société humaine plus que jamais éloignée du Christ, et, en même temps, une indicible compassion au spectacle des calamités sans précédent dont elle est affligée, en raison de son apostasie.

« C'est pourquoi Nous Nous sentons poussé à élever de nouveau Notre voix pour rappeler à Nos fils et à Nos filles du monde catholique l'avertissement que le divin Sauveur n'a cessé d'inculquer à travers les siècles dans ses révélations à des âmes privilégiées qu'il a daigné choisir pour ses messagères : désarmez la justice punitive du Seigneur par une croisade d'expiation dans le monde entier; opposez à l'armée de ceux qui blasphèment le nom de Dieu et en transgressent la loi, une ligue mondiale de tous ceux qui lui rendent l'honneur qui lui est dû et offrent à sa Majesté offen-

sée le tribut d'hommage, de sacrifice et de réparation que tant d'autres lui refusent. »

« Nous voudrions faire jaillir du cœur des enfants fidèles de l'Eglise universelle le Confiteur de l'humilité, du repentir, du recours confiant à la miséricorde divine, avec tant de sincérité, tant d'ardeur, tant d'intensité spirituelle, que Celui qui est « large dans ses pardons », en soit pour ainsi dire forcé à remplir, en faveur du peuple de la nouvelle alliance, la promesse faite autrefois par la bouche du prophète au peuple d'Israël : « Reviens, infidèle Israël, dit le Seigneur, et je ne tournerai plus ma face contre toi, car je suis saint, et je ne garderai pas ma colère pour toujours. »

« Nous avons l'intime espoir que cette confession et cette profession du monde entier, présentées au Père céleste par le Cœur de Jésus, qui est « propitiation pour nos péchés », « notre paix et notre réconciliation », apaiseront sa justice et attireront sur toute la famille humaine la largesse de ses grâces. »

Colonie de vacance de Tibidy

C'était, vous vous rappelez, chers paroissiens, la colonie de vacances des filles de Saint-Louis avant guerre.

Dans un site enchanteur, sur la rive du Faou, face à Landevennec et au débouché de l'Aulne, parmi la verdure, sous les grands arbres, nos enfants y respiraient l'air le plus pur et le plus doux. Quelle joie à s'y rendre ! Quel regret à voir le temps s'écouler !

La colonie de vacances de Tibidy reprend. Elle s'ouvrira le 23 juillet prochain, pour les fillettes de 6 à 15 ans.

Quelques places sont encore disponibles. Prière aux parents qui désirent que leurs enfants aillent à Tibidy de les inscrire d'urgence. Voir Sœur Saint-Edouard, directrice de la Colonie, 18, rue de l'Observatoire, ou 11, rue de l'Harteloire.

L'Abbé François BASSET

L'abbé François Basset, vicaire à Saint-Etienne-du-Mont et aumônier de la Faculté des lettres de Paris, mourut le 22 novembre 1943, au camp de Mauthausen.

Il n'avait guère travaillé plus de cinq à six semaines à « l'affaire ». L'affaire était d'établir à Paris, pour le compte de la Libre Belgique, un centre de liaison, jusqu'alors installé à Bruxelles.

L'abbé devenait « boîte aux lettres ». Il savait à quoi il s'engageait.

La boîte aux lettres à peine en service, un agent du groupe était arrêté gare de Lyon, avec ses messages chiffrés. La Gestapo pénétrait le mystère...

« Si les Allemands veulent me prendre, ils n'ont qu'à me prendre » ainsi répliquait l'abbé à ceux qui lui conseillaient la prudence et la fuite. Le risque de « parler » peut-être, sous les tortures atroces, il le savait; il convenait que nul, sous les longues tortures, n'est assuré de

soi; il suppliait qu'on priât Dieu à son intention, et il restait à son poste.

Cependant, il mettait ordre à ses affaires personnelles; il songeait aux siens, à sa sœur — il en parlait pour une fois, lui qui était si discret — il passait ses consignes, comme pour le grand départ.

« Mais enfin, pourquoi ne vous cachez-vous pas ? » La réponse vint : « Il faut que des prêtres meurent pour la France, si l'on veut qu'après la guerre la France reste fidèle à l'Eglise. »

Le 20 mai 43, il était pris, banalement. Pendant cinq mois et demi, à Fresnes, rien ne lui fut épargné. Il ne « parla » point. Condamné à mort, il ne fut pas exécuté, il fut déporté. En deux semaines, ses bourreaux en firent un cadavre.

Une plaquette doit dire plus longuement l'héroïque sacrifice de l'abbé François Basset. Plus tard, quand elle paraîtra, nous la lirons, nous la méditerons pieusement.

En attendant, souvenons-nous, soyons fiers, l'abbé François Basset était de Saint-Louis; né chez nous, il était. Il reste l'un des nôtres.

Nos offices

Au 11, rue de l'Harteloire, durant les vacances,

Messe sur semaine : à 7 h. 30.

Messe le dimanche : à 7 h. 30 et 9 h. 30.

Vêpres : à 20 h. 15.

Dimanche 7 juillet : à 9 h. 30, *réunion mensuelle de la Jeunesse Mariale, et fête des Vocations.*

Dimanche 21 juillet : *Pardon de Notre-Dame du Mont-Carmel.*

L'église des Carmes n'est plus. Restent les souvenirs, impérissables. Nul doute que les paroissiens et paroissiennes des Carmes ne veuillent marquer la fête de leur patronne vénérée tout au moins par une visite pieuse du lieu même où fut son sanctuaire. Et si l'on ne peut penser à célébrer la fête de Notre-Dame à cet emplacement même, où il n'est que gravas, blocs épars, tranchées ouvertes, nul doute que les dévots de Notre-Dame du Mont-Carmel n'assistent nombreux à la messe qui sera célébrée, pour marquer le vieux pardon, le dimanche 21 juillet, à 9 h. 30, dans la chapelle de l'Harteloire.

Officiera M. l'abbé A. Quélen, jeune prêtre des Carmes.

Dimanche 28, *Solennité de Sainte-Anne, patronne principale de la Bretagne.*

Abonnez-vous,

Obtenez des abonnements

A L'ECHO

de Saint-Louis, des Carmes
de Brest intra-muros

Abonnement ordinaire : 30 francs.

— de soutien : 50 francs.

— d'honneur : 100 francs.

C. C. P. M. LE GALL R., prêtre, 11, rue de l'Harteloire, Brest (Finistère), Rennes C. C. 930-82.

Le gérant : R. LE GALL

Imp. Commerciale du « Télégramme »
25, rue Jean-Macé, Brest